

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 11 (1981)
Heft: 4

Rubrik: Ici Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ici Genève

Des retraités d'avant-garde

D'avant-garde, oui, à plus d'un titre. Ils osent se faire entendre alors que tant de leurs contemporains se taisent, ils prennent position, agissent selon un programme bien mis au point et dont ils poursuivent l'exécution avec téénacité, quelles que soient les difficultés rencontrées, le poids des années et le désir, parfois, de «passer la main». De qui s'agit-il donc? Du Groupement pour un changement des conditions de vie des retraités, créé à Genève en 1973 et qui compte 160 membres. Les responsables actuels, M. et Mme Santoni, âgés respectivement de 76 et 75 ans, méritent un grand coup de chapeau, de même que le groupe de fidèles qui partagent avec eux les responsabilités en déclarant, pour reprendre les termes de l'un d'entre eux: «Nous sommes la génération qui a dû se taire et qui devrait continuer à le faire, mais nous estimons avoir notre mot à dire».

Les retraités, des citoyens à part entière

Quelques extraits du bulletin du Groupement «Relevons la tête» indiquent clairement ses objectifs et sa raison d'être:

«Nous nous efforçons de combattre la passivité qui produit l'étoilement de la retraite...»

«Notre rôle consiste à défendre les intérêts des personnes en âge d'AVS (ou à l'assurance-invalidité) d'une manière collective...»

«Cette défense de nos intérêts ne peut pas se faire individuellement ou par délégation de pouvoir... (mais grâce à) la mobilisation des personnes âgées elles-mêmes...»

«Rien ne peut se faire sans nous, sans que nous luttions activement. Nous ne voulons pas être mis à l'écart mais au contraire participer à résoudre nos problèmes.»

Non pas l'assistance, mais la justice

Au cours de ces dernières années, ce groupement s'est imposé à plusieurs reprises dans l'actualité sociale, prouvant sa vitalité et la force qu'il représente. En 1973, une pétition et une manifestation organisée par ses soins ont eu pour résultat le relèvement de 14% des rentes complémentaires cantonales. Depuis, plusieurs actions ont été menées en faveur du relèvement du minimum imposable et du doublement de la déduction AVS (obtenue), de la 9^e révision de l'AVS... En décembre dernier, deux circulaires ont été adressées à la commission parlementaire des transports publics genevois du Grand Conseil ainsi qu'au conseil d'administration des TPG, demandant l'octroi d'une carte «libre parcours», d'un montant mensuel maximum de Fr. 15.—, à tous les retraités recevant l'attestation fiscale cantonale qui les fait bénéficier du tarif classe I des caisses-maladie. Le groupement estime en effet que l'obtention d'une telle carte serait d'une grande aide pour la «frange» de retraités non bénéficiaires des allocations complémentaires cantonales — comblant la différence entre le montant insuffisant des rentes AVS/AI et celui du minimum vital défini par le canton — parce que leurs ressources dépassent de très peu le barème en vigueur. La question va être examinée par les instances concernées.

Depuis peu, une autre question à l'ordre du jour a mobilisé le groupement: le conflit qui oppose l'Association des médecins du canton de Genève et la Fédération genevoise des caisses-maladie. Il s'associe à l'action menée par l'Association genevoise de médecins progressistes qui, avec un bon nombre d'organismes, a adressé récemment au Grand Conseil une pétition en faveur d'un tarif social de la médecine. Cette pétition demandait en outre que les limites de revenu imposable pour les assurés à ressources modestes au sens de l'article 22ter de la LAMA soient fixées au moins à Fr. 40 000.— pour les personnes seules et à Fr. 60 000.— pour les couples.

Le seul en Suisse...

A la connaissance du groupement, il n'existe pas en Suisse de mouvement similaire, s'appuyant sur les seules forces des personnes âgées et travaillant pour elles. En plus des activités citées plus haut, il faut en effet signaler les renseignements donnés individuellement et l'appui apporté dans de nombreux cas, logement en particulier.

Le Groupement pour un changement des conditions de vie des retraités* se réunit deux fois par mois, le mardi, au Restaurant de l'Arquebuse, rue des Rois. Il est ouvert à tout retraité désireux de s'y affilier, à qui il donnera une excellente possibilité de sortir ainsi éventuellement de son isolement et de participer concrètement à l'amélioration de ses conditions de vie et de celles de ses contemporains.

O. B.

* Case postale 108, 1211 Genève 8.

Les mains au travail

A l'occasion du 10^e anniversaire de la création de la Fédération des clubs d'aînés du canton de Genève, celle-ci organise sur ce thème une exposition qui aura lieu, du 12 juin au 3 juillet, au Centre artisanal et de détente de la Chapelle sur Carouge.

Déjà les préparatifs sont en cours, les clubs ayant décidé de présenter chacun, à cette occasion, une création inédite et de participer de plus à une réalisation d'ensemble: un grand patchwork auquel beaucoup de mains vont travailler d'ici l'ouverture de l'exposition.

Des démonstrations de techniques artisanales seront faites par les retraitées et les bénévoles selon leurs spécialités. Elles comprendront toute une gamme d'activités faisant appel à leur créativité et à leur dextérité manuelle: dentelle, tissage, sérigraphie, bougies, patchwork...

De plus, un salon de thé offrira rafraîchissements et pâtisseries. Des précisions complémentaires seront données dans un prochain numéro.

